





L'énigme du mois... Une énigme, un casse-tête qui feront, un peu plus, travailler -notre cerveau....

L'énigme de décembre : Une bactérie se multiplie à chaque seconde. Elle se scinde en deux, en quatre, en huit.....etc. Au bout d'une minute, elle remplit un bocal.
Combien de temps faudrait-il pour remplir ce même bocal avec quatre fois plus de bactéries au départ ?

La solution : **58 secondes.**
 Une bactérie se multipliant par 2 en 1 seconde, elle se multiplie par 4 en 2 secondes. D'où, avec 4 fois plus de bactéries, une économie de temps de 2 secondes, il faut donc : $60 - 2 = 58$ secondes pour remplir le bocal

Une nouveauté

Essayons d'entraîner d'autres neurones que celles dédiées aux énigmes. Que pensez-vous d'anagrammes « renversantes » ? Ne soyez pas surpris le mot « **anagramme** » est du genre féminin, du grec *ana*, « renversement » et *gramma*, « lettre ».

Un exemple : « **Les *tripes* ne sont pas sans *esprit*** » (les anagrammes sont en italique et en noir gras. Alors, convaincus, c'est simple.

Voici, une première anagramme renversante très simple.

Terminez, avec un seul mot, bien sûr, la phrase : « **Le sportif est sans** »

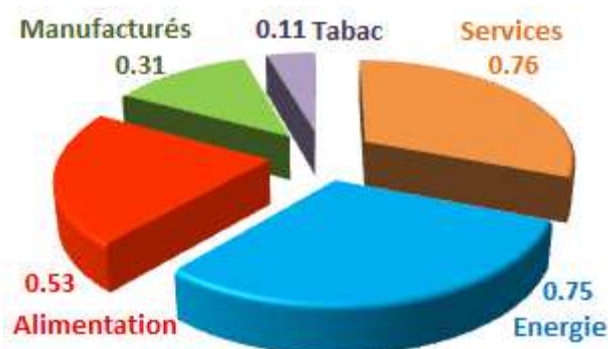
...Et 2011, comment se termine-t-il ?... ...Inflation, inflation !!.....

Inflation à fin Décembre 2011

En décembre 2011, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en hausse de 0,4 %, après une augmentation de 0,3 % en novembre. Sur un an, il s'accroît de 2,5 %.

Poste	Poids	Inflation	Contribution
Alimentation	16%	3.3%	0.5 pts
Tabac	2%	5.6%	0.1 pts
Manufacturés	31%	1%	0.3 pts
Energie	8%	9.3%	0.8 pts
Services	43%	1.8%	0.8 pts
Ensemble	100%	2.5%	2.5 pts

Contribution par poste aux 2.5% d'inflation 2011



De décembre 2010 à décembre 2011, l'inflation est de 2.5%

Les prix qui ont le plus augmentés sont ceux de l'énergie avec +9.3%.

Comme ils représentent 8% du total des dépenses de consommation courante d'un ménage (panier Insee) ils contribuent pour 0.8 points dans les 2.5% d'inflation de l'ensemble du panier.

Il est à noter que l'alimentation a également fortement augmenté en 2011 (3.3%) et représente 16% des dépenses courantes.

...Soyons vigilants... ...Alerte aux escroqueries sur internet

Une nouvelle escroquerie sur Internet sévit actuellement. Cette escroquerie s'est répandue en masse dans le Sud-ouest au cours de ces derniers jours. « *Tous les liens du courriel ne fonctionnaient pas et, en affichant l'en-tête, on s'aperçoit qu'il ne s'agit pas de l'officielle mais d'une belle imitation du véritable courrier libellé EDF bleu ciel* » précise l'officier de gendarmerie en charge du dossier.

De très nombreux internautes ont reçu ce courriel dans leur boîte mails au cours de ces dernières heures. Il les invitait notamment à régler une somme de 6,32 € (**la même pour tous**) afin de combler leur solde débiteur. Bien entendu la possibilité de régler cette (fausse) facture en ligne était offerte aux usagers qui, d'un simple clic, communiquaient coordonnées bancaires ou numéro de carte bleue. La possibilité de régler par chèque étant également proposée, le chèque devant être envoyé à : EDF Bleu Ciel Agence 942, 30 avenue de Wagram 750008 Paris. Tout ceci n'est qu'une pure escroquerie connue sous le nom de « fishing ».

Ordinateurs bloqués et autres arnaques..

Mais ce type d'arnaque n'est pas la seule. La dernière grosse arnaque sur internet se rapporte à **un faux site de gendarmerie et un virus qui bloquait l'ordinateur**. Une solution de paiement en ligne est proposée aux propriétaires des ordinateurs afin de procéder au déblocage de l'écran. Cela s'appelle une extorsion de fonds pure et simple et, malheureusement n'importe qui pouvait se faire avoir.

La Banque Postale est également la cible de ces malfrats. Ils vous informent, avec une belle imitation du véritable courrier libellé « Banque Postale », que suite à une panne informatique votre carte de crédit a été désactivée et pour la réactiver le plus rapidement possible il faut cliquer sur un lien, lien dans lequel l'ensemble des données de votre carte sont demandées. Lorsque les malfrats ont ces informations, ils font, très, très rapidement, « chauffer » la carte avec des achats sur internet.

Alors **prudence, prudence avec ce qui vous est proposé dans vos courriels**. Ne craignez pas de passer pour un ignare en informatique en demandant l'information au vrai EDF ou gendarmerie. Ils vous en seront grés.

Quelles leçons à tirer de ces escroqueries ?

- **Il ne faut jamais communiquer des données personnelles après avoir cliqué sur un lien. On doit avant toute chose se renseigner auprès de l'administration ou l'établissement concerné par cet envoi.**

Si malheureusement vous avez communiqué trop rapidement vos données bancaires :

Il faut prendre contact avec votre banque pour faire opposition très vite

...Pour 2012, quoi de neuf... ...La valse des prix.....

Le tableau ci-dessous se passe de commentaires



....Important, Comment vous protéger d'un vol à la fausse qualité ?

Les vols à la fausse qualité, c'est-à-dire, avec usurpation d'identité, se multiplient. En se faisant passer pour des professionnels (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, voire policiers), des escrocs abusent ainsi de votre crédulité pour s'introduire chez vous et voler vos objets de valeur et vos liquidités.

Ce type d'infraction est gravement puni par une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende (Art. 311.4 alinéa 5 du Code Pénal).

Quelques conseils pour vous protéger :

- si la personne se présente à l'interphone ou à votre porte, utilisez systématiquement l'entrebâilleur et le judas et exigez la carte professionnelle et l'ordre de mission (ou le justificatif de passage). En cas de refus, ne laissez pas entrer la personne ;
- si vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans le hall de votre immeuble, vérifiez auprès de l'organisme d'origine, votre bailleur, votre syndic, votre concierge ou vos voisins la venue de cette personne ;
- si vous souhaitez effectuer un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance ou les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.

Dans tous les cas :

- quelle que soit la profession de celui qui se présente chez vous, vous ne devez en aucun cas le laisser entrer si vous avez le moindre doute ;
- proposez un autre rendez-vous à la personne afin de procéder aux vérifications nécessaires ;
- ne laissez entrer personne chez vous après 18 heures ;
- si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Ne quittez pas l'individu, accompagnez-le dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile ;
- ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

....Et oui !!...En 2012, il sera moins facile d'obtenir un crédit immobilier.....

Crise financière et, sans doute bientôt, économique, plan de rigueur... Dans ce contexte incertain, les banques cherchent à réduire les risques. Elles privilégient donc les dossiers les plus sûrs et réduisent la durée des prêts accordés. « On va assister, début 2012, à un durcissement des conditions d'octroi de crédit. Les banques n'accepteront plus de prêter au-delà de 33 % de ratio d'endettement demanderont aux emprunteurs un apport personnel plus élevé qu'aujourd'hui » déclare Art Bitton, directeur général du courtier AB Courtaage.

Des taux de crédit en hausse.

Autre mauvaise nouvelle pour les emprunteurs, les professionnels s'attendent à une remontée des taux d'intérêt en 2012. Plusieurs facteurs semblent, en effet, converger en ce sens : la hausse de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) 10 ans - emprunts d'État -, la mise en place de Bâle 3, qui va contraindre les établissements bancaires à renforcer leur ratio de fonds propres. De plus, les banques qui croulent sous l'afflux de dossiers, en raison du durcissement possible des conditions d'octroi du prêt à taux zéro (PTZ +)

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit contactez-nous [Cliquez ici](#)

et du nouveau coup de rabot sur le régime Scellier, ne cherchent plus à séduire des clients. Enfin, si la France perd son triple A, cette dégradation de la note engendrera une augmentation du coût de l'emprunt, pour les banques et, par ricochet, pour les particuliers.

Des politiques qui varient d'une banque à l'autre.

Aujourd'hui, chaque établissement bancaire semble mettre en place sa propre politique de taux. « Quelques banques ont ainsi relevé leurs taux uniquement sur les emprunts sur 25 ou 30 ans, souhaitant attirer des clients plutôt sur 15 ou 20 ans, avec parfois même des baisses sur les durées les plus courtes », détaille Hervé Hatt, directeur général de meilleurtaux.com.

D'où l'intérêt, pour le consommateur, de faire jouer la concurrence et de profiter des dernières semaines d'accalmie. « Si vous avez l'intention d'emprunter, n'attendez pas », conseille Maël Bernier, porte-parole et directrice de la communication du courtier en ligne Empruntis.

Le Particulier_n°1068_page 12

...Le saviez-vous ?... Le 31 mars, un éthylotest dans chaque voiture..

En avoir un dans sa boîte à gants sera obligatoire. Mais tous les appareils ne se valent pas et des erreurs sont possibles.

À partir de quand les éthylotests seront-ils obligatoires ?

À compter du 31 mars, tout conducteur devra posséder, dans son véhicule, un éthylotest chimique (à usage unique) ou électronique. Cette date sera peut-être décalée si, officiellement, le nombre d'éthylotests disponibles n'est pas suffisant. « Il en faut 40 millions », indique Jean-Luc Névache, le délégué interministériel à la sécurité routière.

Sans éthylotest, que risque-t-on ?

Si un conducteur se fait contrôler sans posséder d'éthylotest, il devra s'acquitter d'une amende de 11 €. Les autorités ont toutefois prévu une période de tolérance. Les forces de l'ordre ne verbaliseront pas avant l'automne. « L'objectif de cette mesure est d'inciter les automobilistes à s'auto-évaluer. Mais aussi de donner un argument supplémentaire à ceux qui tentent d'empêcher une personne ivre de prendre le volant », insiste Jean-Luc Névache.

Combien coûtent-ils ?

Les éthylotests à usage unique sont peu coûteux : entre 0,50 € et 1,50 € l'unité. Si, après avoir soufflé, la couleur verte dépasse l'anneau noir central, vous êtes positif. Les éthylotests électroniques indiquent, eux, un taux précis jusqu'au seuil maximal autorisé (0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré). Et ce, afin d'éviter les concours de consommation. Mais leur coût atteint ou dépasse souvent 100 €. Il faut, par ailleurs, recalibrer ces appareils tous les ans. Cette opération peut être payante.

Quels éthylotests utiliser ?

Qu'ils soient chimiques ou électroniques, il est recommandé d'utiliser des éthylotests disposant de la marque « NF » qui fait référence au niveau international. Sur le marché français, seuls deux fabricants d'éthylotests chimiques la possèdent : **Contralco**, dans l'Hérault, et l'industriel sud-africain **Red Line**. **Il existe des éthylotests vendus sous forme de porte-clés.** Mais « ils ne répondent pas aux exigences techniques », indique le laboratoire national d'essais (LNE) chargé de vérifier la fiabilité des appareils.

Sont-ils fiables ?

Les appareils répondant à la marque « NF » sont testés tous les ans par le LNE. Ils doivent être capables de dépister des souffles variant entre 0,18 mg et 0,30 mg, soit l'équivalent d'un fond de verre. Un éthylotest électronique est homologué s'il indique 100 % de bonnes valeurs. Une marge d'erreur est admise pour les éthylotests chimiques : jusqu'à 5 %.

Pourquoi peut-il y avoir des « erreurs » ?

Plusieurs raisons : si la personne souffle trop tôt après avoir bu. Le pic d'alcoolémie n'est atteint qu'une demi-heure à une heure après avoir bu le dernier verre. Si elle est trop pressée, après avoir soufflé dans le ballon, il faut attendre cinq à dix minutes avant d'interpréter le résultat. Si elle souffle mal dans le ballon, elle ne doit pas reprendre sa respiration.

Enfin, tout dépend de la constitution de la personne et du temps au cours duquel elle a absorbé l'alcool. « Une personne qui a bu quatre verres en quatre heures peut être négative », indique Hubert Berry, du LNE.

Pierrick BAUDAIS, Ouest-France_07-01-2012

...Le coup de gueule... Toujours les mêmes, incivilités, grossièreté, je m'en foutisme

Nous vivons dans une Résidence où la qualité de vie est très liée au comportement des résidents et de ceux et celles qui y travaillent et y vivent. Dans le sport collectif « l'arbitre » décerne des cartons jaunes et des cartons rouges selon « l'agression » commise. Si ces arbitres officiaient à Elysée 2, il y aurait vraisemblablement pléthore de ces couleurs.

La Résidence

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit contactez-nous [Cliquez ici](#)

Cela devient lassant de noter les incivilités des résidents, plus que lassant, irritant pourrait-on. Difficile de garder la maîtrise de son comportement et de ses propos devant l'égoïsme de notre genre humain au sein de la résidence. Et pourtant, ce serait si facile avec un petit effort de chacun d'entre nous de pouvoir dire : « Quelle convivialité dans cette résidence ». Alors, nous, nous « y mettons » à ce petit effort individuel ? Chiche que ce soit le but de l'année 2012. Mais sur quels points ? Regardez ci-dessous et vous verrez que, malheureusement, ils sont nombreux :

- **Les déjections canines**
- **Des chiens de taille respectable ne sont pas tenus en laisse** et leurs propriétaires agressifs,
- **Faire de son balcon** une présentation de type « marché aux puces »,
- **Respecter la vitesse de 30 km/h dans la résidence.** Les « rois » des circuits automobiles, qu'ils soient en deux ou quatre roues, sont de véritables dangers pour les résidents Elysée 2.
- **Laisser son sac poubelle dans le sous-sol,**
- **Pratiquer le stationnement sauvage**
- **Pratiquer le stationnement dit « ventouse »**
- **Utiliser les poubelles jaunes comme réceptacle de verre** et autres céramiques diverses,
- **Déposer ses déchets de verre à l'entrée du sous-sol.** Les autres feront le travail de les mettre dans les containers,
- **Encombrer les paliers par des poussettes, des vélos d'enfant, tricycles ou trottinettes,**
- **Utiliser les vide-ordures à tout heure de la nuit et de plus avec du verre, ce qui est strictement interdit,**
-Liste, malheureusement non exhaustive.

Le Centre Commercial

Nous ne sommes pas certains que cela soit une bonne nouvelle pour notre résidence d'apprendre que notre CASINO fait la une du journal des Yvelines ainsi qu'un encart dans Le Canard Enchaîné. En effet il apparaît qu'il est de loin le plus cher des supermarchés des Yvelines.

On ne peut pas dire que cette information soit réconfortante pour nos résidents en cette période de crise économique.

Qui peut prétendre à de tels honneurs !! Elysée 2- Merci Casino. Vous voyez qu'il n'y a pas toujours des mauvaises nouvelles avec le centre commercial.



Enquête sur les coûts dans les supermarchés des Yvelines			
Les plus chers		Les moins chers	
1 Casino (La Celie-Saint-Cloud)	+15,29 %	1 Leclerc (Bois-d'Arcy)	- 4,39 %
2 Casino (Poissy)	+15,08 %	2 Intermarché (La Verrière)	- 3,54 %
3 Casino (Hardricourt)	+14,56 %	3 Intermarché (Garancières)	- 3,23 %
4 Casino (Maisons-Laffitte)	+14,02 %	4 Leclerc (Carrières-sous-Poisy)	- 2,93 %
5 Monoprix (Le Vésinet)	+13,98 %	5 Intermarché (Mantes-la-Jolie)	- 2,72 %
6 Casino (Houilles)	+13,17 %	6 Intermarché (Rambouillet)	-2,22%
7 Monoprix (Le Chesnay)	+12,83 %	7 Carrefour (St-Quentin-en-Yvelines)	- 2,11 %
8 Casino (Andrésey)	+12,01 %	8 Auchan (Vélizy-Villacoublay)	-1,40 %
9 Monoprix (Rambouillet)	+10,24 %	9 Carrefour (Rambouillet)	-1,01 %
10 Carrefour (Maulette)	+ 6,99 %	10 Auchan (Maurepas)	- 0,56 %

Enquête réalisée par l'association de consommateurs UFC-Que choisir du 17 septembre au 1^{er} octobre 2011 dans 91 départements. Les pourcentages indiquent la différence entre chaque magasin et la moyenne nationale, des prix établie par l'enquête.

Actualités :...Travaux futurs, ...

Quelques travaux sur la résidence en février 2012:

1. **Ascenseurs** : Entretien, Remplacement des portes cabines des bâtiments 55, 79, 94 et 106 + Interventions selon urgences.
2. **Ravalement** : Tranche 3 partielle-Bâtiments 52 à 56
3. **Réfection peinture des halls et cages d'escaliers** : Bâtiment 31 à 38
4. **Espaces Verts** : Plantation + abattage + élagage + traitement
5. **Maçonnerie, Plomberie et Electricité** : Vannes de coupure, Entretien courant + interventions selon les urgences
6. **Etanchéité** : Selon urgences.
7. **Boiseries** : Selon les demandes.
8. **Chauffage P3** : Calorifugeage, Réglage + Entretien courant

Les chiffres du mois de décembre 2011.... Electricité, Eau et Gaz.....

Les chiffres « bruts » tels que nous les voyons se passent de commentaires.

RELEVES TRIMESTRIELS DE LA LYONNAISE DES EAUX											
Année	1e trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre		ANNEE		Prix du m ³ en €
	M ³	€	M ³	€	M ³	€	M ³	€	M ³	€	
2006	47 520	117 547	44 390	109 520	37 600	92 803	40 680	102 598	170 190	422 468	2,48
2007	40 660	106 712	41 280	107 757	35 140	92 515	40 130	105 652	157 210	412 636	2,62
2008	41 940	125 386	41 300	123 761	34 860	104 521	41 060	123 210	159 160	476 878	3,00
2009	40 160	125 486	40 700	126 991	36 020	112 290	39 970	124 603	156 850	489 370	3,12
2010	38 792	122 410	39 360	124 352	36 508	115 101	39 321	124 167	153 981	486 030	3,16
2011	40 788	132 526	42 173	139 828	33 018	109 539	Relevé et facture non disponibles		115 979	381 893	3,29

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit contactez-nous [Cliquez ici](#)

Le suivi des consommations d'électricité										
	Décembre 2008	Décembre 2009	Décembre 2010	Décembre 2011	Cumuls Réels 2010	Cumuls Réels 2011	Conso 2011/2010	Variation 2011/2010	Budget Année 2010	Budget Année 2011
Conso. en Kwh	26 082	23 635	23 173	22 085	69 499	67 501	-1 998	-2,87%		
Conso. en Kwh	75 111	68 315	89 716	62 667	808 565	712 531	-96 034	-11,88%		
Conso. en Kwh	43 114	63 326	75 791	57 920	642 038	580 756	-61 282	-9,54%		
Conso. Totale en Kwh	144 307	155 276	1 888 680	142 672	1 520 102	1 360 788	-159 314	-10,48%		
Coûts en €	15 239,00	14 579,00	17 150,00	14 891,00	121 139,00	122 178,00	+1 039	+0,86%	115 920	118 400
Prix/Kwh TTC en €	0,1056	0,0939	0,0909	0,1044	0,0797	0,0898				+2,14%/Budget 2010
Prix Kwh Année N/Année N-1		-11,08%	-3,19%	+14,85%		+12,67%				

Année	2008		2009		2010		2011	
	KWH	€	KWH	€	KWH	€	KWH	€
	Janvier	170 372	14 255	169 233	15 137	165 715	15 074	164 506
Février	152 811	13 145	148 584	13 522	144 357	13 470	139 256	13 918
Mars	166 846	12 696	159 471	13 162	146 479	12 642	138 800	13 028
1^{er} trimestre	490 029	40 096	477 288	41 820	456 551	41 185	442 562	42 637
Avril	150 510	7 344	146 314	7 687	126 928	7 891	106 759	7 909
Mai	112 139	6 106	124 741	6 923	123 414	7 707	89 650	7 031
Juin	98 804	5 682	102 422	6 211	95 838	6 607	79 579	6 623
2^e trimestre	361 453	19 132	373 477	20 822	346 180	22 205	275 988	21 563
Juillet	103 571	5 846	96 794	6 025	92 678	6 464	82 003	6 807
Août	97 017	5 900	105 240	6 592	91 276	6 493	81 857	7 041
Septembre	109 660	6 466	92 278	6 464	69 667	5 751	63 434	6 004
3^e trimestre	310 248	18 213	294 312	19 081	253 621	18 708	227 294	19 851
Octobre	152 078	7 920	139 143	8 410	149 866	9 660	141 196	10 204
Novembre	155 681	12 979	140 306	12 162	125 248	11 659	131 076	13 032
Décembre	170 928	15 239	158 674	14 579	191 182	17 150	142 672	14 891
4^e trimestre	478 687	36 138,04	438 123	35 152	466 296	38 469,28	414 944	23 235,80
Total Année	1 640 417	113 579	1 583 200	116 875	+ 1 522 648	120 567	1 360 788	122 178
Prix Kwh		+ 0,069	-57 217	0,074	-60 352	+ 0,079	-161 860	+ 0,090
Ecart N/N-1			-3,49%	+ 7,25%	-6,82%	+ 6,76%	-10,63%	+ 12,67%

Le suivi des consommations et des prix du gaz - 2011							
	Jan. 2011	Fév. 2011	Mars. 2011	Avr. 2011	Mai. 2011	Jun. 2011	Totaux
Consommation GDF Mwh ⁽¹⁾	4.238,58	3 231,45	2.523,88	1 166,97	751,10	611,01	12 472,98
Compteur sortie chaufferie ⁽²⁾	3 020,74	2 427,76	2 178,47	1 287,34	717,00	583,00	10 697,31
Dju contractuel	439,00	378,00	323,00	248,00	143,00	0,00	2 466,00
Dju	418,00	332,50	277,80	136,80	95,20	0	1 260,50
Température moyenne en °	4,53	6,15	9,11	14,27	16,16	0	50,22
Total factures GDF	161 721	124 219	98.006	44 984	31 726	26 370	487 025
Coût Mwh HT GDF	30,84	30,84	30,84	30,17	30,17	30,17	

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit contactez-nous [Cliquez ici](#)

Total factures DALKIA	101 878	130 687	131 033	58 567	38 991	32 547	524 054
Prix moyen Mwh HT DALKIA	36,18	36,18	36,18	40,21	40,21	40,21	183
Prix moyen Mwh TTC DALKIA	43,27	43,27	43,27	48,09	48,09	40,21	48,99

(1) Consommation mesurée à l'entrée de la chaufferie pour les deux chaudières

(2) Consommation en sortie des chaudières. Cela inclut le rendement des chaudières, rendement qui est réglé selon la saison de chauffe, été ou hiver.

Le suivi des consommations et des prix du gaz - 2011

	Juil. 2011	Août. 2011	Sept. 2011	Oct. 2011	Nov. 2011	Déc. 2011	Totaux
Consommation GDF Mwh ⁽¹⁾	62,47	484,23	553,87	1 406,74	2 307,00	3 478,11	20 765,40
Compteur sortie chaufferie ⁽²⁾	483,00	434,00	484,00	891,00	1 175,00	3 553,00	12 506,55
Dju contractuel	0	0	0	198,00	330,00	407,00	2 466,00
Dju	55,80	39,40	54,90	159,00	252,00	341,00	1 947,00
Nb jours de chauffe	0	0	0	23	30		181
Température moyenne en °	17,58	19,19	18,01	13,26	9,57		9,13
Total factures GDF	27 588	24 188	27 016	61 122	108 285	160 978	896 200
Coût Mwh HT GDF	33,85	33,85	33,85	33,52	37,48	37,48	
Total factures DALKIA	30 352	27 730	30 405	51 751	96 623	192 899	925 462
Prix moyen Mwh HT DALKIA	44,74	44,74	44,74	44,33	44,33	44,33	
Dépenses cible P1							864 618
Ecart cible en €							-60 844

(1) Consommation mesurée à l'entrée de la chaufferie pour les deux chaudières

(2) Consommation en sortie des chaudières. Cela inclut le rendement des chaudières, rendement qui est réglé selon la saison de chauffe, été ou hiver.

Quelques dates.....Les prochains rendez-vous de février 2012.....

✚ **Réunion des présidents de commission :** Lundi 6 et 20 février 2012

Conseils Syndicaux.

Le conseil syndical s'est tenu le **jeudi 19 janvier 2012**

Le prochain conseil syndical se tiendra le **jeudi 08 mars 2012** à la crèche « Jonchère » à partir de 19h30

Le compte-rendu du conseil syndical du jeudi 19 janvier 2012 ne sera validé que lors du conseil syndical du jeudi 08 mars.

Il sera disponible sur le site de la résidence www.elysee2.com, à partir du vendredi mars 09 mars 2012.

Les comptes-rendus des conseils syndicaux sont disponibles sur le site Internet www.elysee2.com à la page « Bienvenue » puis l'onglet « Communication du SCCR » et l'onglet « Documents à accès restreint ». Utilisez le mot de passe donné sur votre appel de charge pour y accéder. Ils sont mis en ligne lorsque le conseil syndical l'a adopté lors de la réunion du conseil suivante. Ils sont également consultables au SCCR.

Rappel.....

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit contactez-nous [Cliquez ici](#)

Les hôtesse d'accueil sont à votre disposition au **01 39 18 10 54** de 7h30 à 19h30 du lundi au samedi et le service de surveillance est joignable **24h/24 au même numéro**.

Retrouvez sur le site de la Résidence www.elysee2.com.

Un petit rappel, qu'est-ce qu'un encombrant ?



Il s'agit de petits meubles, matelas et autres objets dont vous voulez vous défaire. Les encombrants **doivent être déposés dans les locaux réservés à cet effet, impérativement du dimanche au mardi**, précédant les dates précisées ci-dessous.

1. Enlèvement de vos encombrants les **mercredis 09 et 23 février 2012** pour les bâtiments **31 à 75**
2. Enlèvement de vos encombrants les **mercredis 02 et 16 février 2012** pour les bâtiments **76 à 130**

Important :

Les dépôts de **tous gravats, postes de télévision, ordinateurs, gros électroménager (lave linge, lave vaisselle, réfrigérateurs, congélateurs, fours micro-ondes ou classiques) sont interdits**. Ils doivent **être évacués directement par les résidents vers :**

LA DECHETTERIE – 1 rue de l'Union - ROUTE DE MONTESSON – CARRIERES SUR SEINE

Mais comment rejoindre la déchetterie ?

Renseignements : 01 39 68 65 35

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 9h à 12h30 – 13h30 à 17h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 13h30 à 17h

Samedi et dimanche : de 9h à 17h

Elle est fermée le 1er mai

Objets acceptés : gravats, inertes (briques, pierres, carrelages, vitres, miroirs. ...

Pour obtenir le plan suivant, cliquez sur l'un des liens suivant,

<http://www.mapy.fr/>

<http://www.viamichelin.fr/>

notez l'adresse de la déchetterie, cliquez sur OK.



Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Accès interdit aux professionnels

Suite à de nombreuses plaintes de la mairie, nous vous rappelons que **le dépôt des pots de peintures et des batteries est strictement interdit**.

